

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.082

L'An Deux Mille, le 26 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

19 JUIN 2000

19 JUIN 2000

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, M. BOISNARD, Adjoints

M. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN-CROUE, MM. MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES : M. GAVEN représenté par M. HUGENDOBLER
M. CARRIE représenté par Mme LECOMTE-RULLIER
M. MALBOIS représenté par Mme GEOFFROY
M. MERLE représenté par M. CAMPAGNE
M. QUENTIN représenté par M. BOURGEOIS

ABSENTS - EXCUSES : M. ANGIBAUD, MME BARRAUD
DUCHERON.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 31

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Personnel Territorial : Modification du tableau des effectifs saisonniers de la Ville annexé au Budget Principal de l'exercice 2000.

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé de compléter le tableau des effectifs saisonniers de la Ville annexé au Budget Principal de l'exercice 2000 comme suit :

Agents contractuels saisonniers (postes ouverts)	Catégorie	Secteur	Rémunération	Contrat
Service Nettoyement 9 postes	C	ENT	1 ^o éch. Echelle 2	Art.3 Al.2
Piscine de Foncillon				
2 postes Entretien	C	ENT	1 ^o éch. Echelle 2	Art.3 Al.2
2 postes Plagiste	C	ENT	1 ^o éch. Echelle 2	Art.3 Al.2
5 postes Caisse Accueil	C	ADM	1 ^o éch. Echelle 2	Art.3 Al.2
Site Garden Tennis				
5 postes Entretien	C	ENT	1 ^o éch. Echelle 2	Art.3 Al.2
2 postes Caisse Accueil	C	ADM	1 ^o éch. Echelle 2	Art.3 Al.2
Camping Municipal				
1 poste Accueil	C	ADM	1 ^o éch. Echelle 2	Art.3 Al.2

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

De compléter le tableau des effectifs saisonniers de la Ville annexé au Budget Principal de l'exercice 2000 comme suit :

Agents contractuels saisonniers (postes ouverts)	Catégorie	Secteur	Rémunération	Contrat
Service Nettoyement 9 postes	C	ENT	1° éch. Echelle 2	Art.3 Al.2
Piscine de Foncillon 2 postes Entretien	C	ENT	1° éch. Echelle 2	Art.3 Al.2
2 postes Plagiste	C	ENT	1° éch. Echelle 2	Art.3 Al.2
5 postes Caisse Accueil	C	ADM	1° éch. Echelle 2	Art.3 Al.2
Site Garden Tennis 5 postes Entretien	C	ENT	1° éch. Echelle 2	Art.3 Al.2
2 postes Caisse Accueil	C	ADM	1° éch. Echelle 2	Art.3 Al.2
Camping Municipal 1 poste Accueil	C	ADM	1° éch. Echelle 2	Art.3 Al.2

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,

Certifié Exécutoire

Le Premier Adjoint,

Compte-tenu de l'accomplissement

H. LE GUEUT

des formalités

légales

le 29 juin 2000

Certifié Conforme

Mairie de Royan

des

Par délégation du Maire,

Le Directeur Général Adjoint

Services,

H. THOMAS